

Covid-19

IDELUX SOUTIENT LES ENTREPRISES

Pour la plupart, 2020 avait plutôt bien commencé. L'émergence d'un virus mortel en Chine en janvier paraissait encore lointaine. Ce prédateur minuscule était en réalité à portée de cargo et d'avion, porté par nos incessants échanges en tous sens. Il a vite imposé son calendrier à tous. Si certains parviennent à tirer leur épingle du jeu, beaucoup sont en difficulté. IDELUX met en œuvre plusieurs mesures pour les aider à y faire face.

L'effet le plus flagrant de l'arrêt de la plupart des activités économiques est la suspension des rentrées financières – du chiffre d'affaires – alors que dans le même temps la plupart des charges continuent à courir. Pas besoin de faire un dessin, c'est vite intenable. Si le chômage technique des équipes et d'autres mesures publiques y répondent partiellement, ce n'est pas toujours le cas des loyers, remboursements d'emprunts... La question de « l'après » se pose aussi : comment va évoluer le contexte économique dans les semaines et les mois qui viennent ? Que peut-on anticiper sans visibilité ? Les plus optimistes diront que c'est une période stimulante pour les entrepreneurs ! Il n'empêche.

En résumé

Allons donc à l'essentiel des réponses qui vous sont proposées :

1. C'est une première priorité : nous voulons soulager et renforcer la trésorerie des entreprises et des indépendants.
2. Deuxième priorité : soutenir le redémarrage de plusieurs secteurs, parmi lesquels le tourisme et l'HoReCa.
3. La troisième priorité est d'écouter les besoins et les attentes des entreprises pour y répondre au mieux de nos possibilités. Une priorité pour laquelle nous travaillerons en partenariat avec les autres opérateurs économiques.

4. À court terme, nous allons renforcer financièrement les aides provinciales qui portent sur l'accompagnement des entreprises en matière de consultance, sur la recherche de débouchés extérieurs et l'appui aux communes dans le cadre de l'exploitation de cellules commerciales vides.



CONSOMMATION LOCALE, TOURISME, HORECA

La situation a mis en évidence le rôle crucial joué par les capacités de productions agroalimentaires locales parallèlement à l'offre des grands circuits de distribution. Nous croyons nécessaire de renforcer l'efficacité de ces circuits courts. Au-delà, nous allons aussi soutenir l'HoReCa et le secteur touristique, deux secteurs économiques importants en province de Luxembourg.



Préparer la suite

Au-delà de ces interventions à court terme, plusieurs axes sont destinés à préparer efficacement le moyen terme :

1. Nous allons aider les producteurs locaux à dynamiser et promouvoir les circuits courts auprès de la population.
2. Nous allons accélérer notre programme de bâtiments destinés à héberger de nouvelles activités économiques.
3. Nous allons renforcer notre accompagnement de la transition numérique tant au niveau des entreprises que des communes.
4. Dans un autre registre : nous préparons une offre d'équipements et de services destinée spécifiquement aux seniors.

Focus sur la trésorerie

Les entreprises locataires d'IDELUX Développement peuvent demander un report de paiement de leur loyer pour le 2^e trimestre 2020 et consacrer leurs liquidités aux urgences liées à cette crise. Les entreprises qui bénéficient d'un leasing immobilier auprès d'IDELUX Finances disposent d'une franchise de 6 mois sur le remboursement du capital. Le montant sera réparti sur la durée restante du leasing. Un dispositif similaire est proposé aux entreprises qui bénéficient d'un appui financier de



POUR EN SAVOIR PLUS

Découvrez « Un plan de relance pour soutenir l'économie provinciale » sur www.idelux.be.

NB. Les mesures prises par IDELUX et la Province de Luxembourg ont été décidées le 15 mai dernier par les conseils d'administration concernés au sein d'IDELUX. Elles ont été préparées avec l'appui et l'implication des organisations et représentants du monde économique : Luxembourg Développement, Chambre de commerce, UCM, Fédération HoReCa, syndicats.

Luxembourg Développement. En outre, les TPE* peuvent bénéficier d'un prêt de 10 000 euros à taux préférentiel et d'accès simplifié pour soulager leur trésorerie (à rembourser dans les 24 mois). Un fonds de deux millions d'euros est prévu. Il permet donc de soutenir 200 dossiers. Les indépendants peuvent bénéficier d'un dispositif similaire au départ d'un fonds d'1 million d'euros (soit 100 dossiers). Ces prêts sont une mesure complémentaire aux mesures déjà existantes par ailleurs. Pas besoin d'être déjà en relation avec IDELUX pour bénéficier de ces soutiens. Par contre, les contacts personnalisés qui ont été ouverts concernent les 650 entreprises qui sont présentes sur son réseau de 51 parcs d'activités économiques (voir ci-contre). Cet article espère attirer votre attention sur les aides et le soutien apporté en souhaitant que vous puissiez en tirer parti. Il n'a pas la prétention de tout dire. Pour en savoir plus, nous vous invitons à découvrir le « Plan de relance pour soutenir l'économie provinciale » ou à nous contacter.

Focus sur la campagne de contacts

L'initiative est nouvelle pour IDELUX Développement. Elle a été préparée en 2019, bien avant que ne se déclare la crise sanitaire de ce printemps qui en a simplement accéléré la mise en œuvre. En quoi consiste-elle ? Nous prenons contact avec chaque entreprise présente sur un des parcs d'activités économiques gérés par IDELUX Développement, soit quelque 650. Chaque entretien dure entre 15 et 45 minutes. À la fin mai, nous avons écouté avec attention environ 1/3 d'entre elles. L'accueil est chaleureux. Notre intention est triple : tout d'abord, dire à chacun que notre équipe est à ses côtés. Ensuite, recueillir les besoins, les attentes à notre égard. Enfin, y répondre dans toute la mesure du possible. D'ores et déjà, ces contacts sont riches d'enseignements. S'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions de cette campagne, de grands axes commencent à émerger de ces échanges. Nous vous en parlerons prochainement. Pragmatiquement, sachez que nous répondons sans délai aux besoins pour lesquels des réponses sont disponibles. Nous mettrons à profit les prochaines semaines pour construire des réponses inédites là où le besoin s'en sera exprimé significativement. ■

* moins de 10 emplois, chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros, total du bilan inférieur à 2 millions d'euros

CONTACTS

> Pour toute question relative au prêt de 10 000 €, prenez contact avec :

Gaëtan DETROZ
063 231 966 - gaetan.detroz@idelux.be
Michèle ERAUW
063 231 842 - michele.erauw@idelux.be

> Pour toute autre question relative au « Plan de relance pour soutenir l'économie provinciale », prenez contact avec :

Vincent WILKIN
vincent.wilkin@idelux.be
Tél. : 063 23 18 25
GSM : 0496 57 36 86

www.idelux.be

